de pièces d'argent fausses circulant en ville. La police qui exerçait une active surveillance et cherchait à connaître les coupables, a même eu vent par les agissements de la mille Tabary, de leur retraite. M. Lépaulard, commissaire de police du 2e arrondissement, M. Florio, inspecteur de la Sûreté et plusieurs agents se rendirent rue Manuel, 64.

Au moment où ils pénétraient entre dans la maison, toute la famille Lehaire était réunie. A la vue des agents, le père, sitôt, se leva précipitamment, prit plusieurs objets d'aluminium dans un coin de la chambre et venait les jeter au feu. Mais en un clin-d'œil il fut mis dans l'impossibilité de bouger. M. Barbier alors perquisitionna et trouva dans une armoire : un moule servant à la fabrication des pièces de cinq francs, des cuillers pour couler le métal en fusion, une lime, un revolver, des reçus, papiers et tout un attirail de faux-monnayeurs.

Arrestation des époux Lehaire

Le commissaire mit aussitôt Florimond Lehaire et sa femme en état d'arrestation. Le fils, jeune homme, qui habite quelque temps à Roubaix et qui est déclaré qu'ils comptaient y retourner lorsque leur arrestation est venue déranger leurs projets. Ils ont avoué vive de la fabrication de la fausse-monnaie depuis 1887.

Les pièces qu'ils fabriquaient étaient à l'effigie de Napoléon III et à millésime de 1866. Elles étaient fort bien imitées et rendaient un [illegible] ces naturelles.

Les époux Lehaire pratiquaient aussi la fraude du poivre.

Ils ont été déférés au parquet hier, à 4 h. après-midi.

L'arrestation des époux Lehaire n'a donné personne à Wattrelos où ils avaient une mauvaise réputation. Tous les amants Regénie Bulteé s'étaient avec une joie [illegible] habits et sortait seule, sans doute pour aller changer en ville sa fausse monnaie.

Depuis l'arrestation de leurs parents, les pauvres enfants des époux Lehaire habitent seuls, gardés par leur sœur de 18 ans. Une voisine charitable vient leur donner à manger.

Renversée par une voiture

Hier à trois heures après-midi, Mme veuve Delaby, née Josephine Caudeville, demeurant rue du Chemin-de-Halle, 102 bis, fut renversée par la voiture de M. Delmaille, rue des Pois-onceaux, 31. Dans sa chute Mme Delaby reçut quelques contusions sans gravité au pied gauche.

M. le docteur Turgard lui fit un premier pansement et la blessée fut ensuite reconduite à son domicile.

Morts subites

Dans la soirée de jeudi, un voyageur de commerce passant rue Saint-Sauveur, s'est affaissé sur le trottoir. Relevé aussitôt, on constata qu'il était mort. Le malheureux avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

— Hier, vers 11 heures 50 du matin, Mme veuve Richard, 67 ans, rue de Wattignies, 12, est tombée malade rue Fénelon. Transportée à son domicile, elle est morte presque aussitôt. Les malheureuse femme a succombé à une congestion pulmonaire.

Deux voleurs

François Merlens, cordonnier, et Charas, ajusteur, tous deux déjà détenus pour vols ont été récemment condamnés à prison aussitôt une montre en argent à M. Luyckx, rue de Jullers, 111.

Voleurs de bœufs

Jeudi, on a arrêté au bureau des postes de la ville de Caen, au moment où ils venaient retirer un pli chargé contenant 2,000 fr., les nommés Henri Lambert, âgé de 37 ans, demeurant à Lille, Alfred Tocoupt et Alfred Cornil, âgé de 30 ans, marchand à Roubaix.

Ils sont accusés d'avoir volé des bœufs dans un herbage à Bavent.

Exploits d'ivrognes

Jeudi vers dix heures du matin, rue de Maubeuge, quatre individus en état d'ivresse sortaient d'un estaminet. L'un d'eux ayant cassé un carreau, un agent de police voulut l'arrêter. Mais ses camarades s'y opposèrent et l'individu fut prendre la fuite. Il fut cependant arrêté, au boulevard des Hospices, par quatre soldats et un adjudant et fut conduit au poste de police du 4e arrondissement.

LE NORD

Petit-Ronchin. — Nous apprenons que la fanfare du Petit-Ronchin organise pour le 18 courant un grand concert, auquel des artistes très distingués de Lille, Roubaix et Armentières, ont bien voulu promettre leur concours.

SUICIDE DRAMATIQUE

A LA MADELEINE

Dans la nuit de Jeudi à Vendredi, vers 1 h. 1/2 du matin, le mécanicien du train de marchandises venant d'Armentières, dut sortir sur la voie une résistance insolite. Comme le train marchait assez rapidement, il ne put stopper qu'en gare de la Madeleine, c'est-à-dire, environ 250 mètres plus loin.

Le mécanicien descendit et constata qu'une des roues de la locomotive était pleine de sang.

Il remonta le long de la voie, et, entre la station et le démarrage des wagons, il aperçut un cadavre horriblement mutilé. Ces restes informes furent transportés à la gare; le suicidé fut reconnu pour être le sieur Painte-Hobaut, épicier, 141, rue de Lille, (*en face l'église de la Madeleine*), âgé d'environ 50 ans.

Ce malheureux, malade depuis deux ans, avait, paraît-il, le cerveau quelque peu dérangé, et devait être interné hier dans une maison de santé. Il avait depuis quelques jours manifesté l'intention de mettre fin à ses jours, aussi sa famille le surveillait-elle étroitement.

On suppose qu'il a profité d'un moment où sa femme était profondément endormie, pour s'échapper, escalader le mur qui longe la gare et mettre à exécution son projet de suicide.

Painta laisse une veuve et plusieurs enfants; il jouissait, ainsi que ses parents, de l'estime et de la considération générales.

On se rappelle qu'il y a sept ou huit ans environ, le frère de M. Alfred Painta, alors premier violon au Grand-Théâtre de Lille, fut frappé d'un commencement de cécité; désespéré, saignant vaguement, il mit fin à ses jours en se jetant dans la Deûle.

Quesnoy-sur-Deûle. — M. Henry Déprez, âgé de 41 ans, journalier, à la distillerie de MM. Lesaffre et Descamps, nettoyait un cuve servant à la fermentation des jus. Il tomba de cinq mètres de hauteur et se fit des blessures tellement graves que le docteur n'a pu se prononcer sur son état.

Seclin. — M. Louis Bailly, garde particulier, bûcheron et concierge à l'hospice était allé mardi à Gondecourt, présenter ses souhaits à son beau-père. Bien qu'il le vît deux heures de suite, il ne fut guère gêné par le boisson. Depuis, on ne l'a pas revu, on craint un accident.

VALENCIENNES

ACCIDENT MORTEL A ESCAUDAIN

Hier, vers 10 heures du matin, il se trouvait d'Audiffroy, M. Decullion, 39 ans, demeurant à Cousolre a été pris dans un abonlement, et [illegible]

AVESNES

Saint-du-Nord. — Monsieur Georges, 25 ans se disposait à expédier une dalle à la gare de Saint-du-Nord, quand le sous-brigadier Wandel et le garde Dauvergne vinrent à passer à ce moment. Comme ils avaient à faire une visite, ils [illegible] de la voie, [illegible] Georges passa en fraude, à bicyclette et Monsieur arrêté.

Grand Fayt. — *Enterrement civil.* — M. Maurent Benoit, décédé à Marolles dans sa 85e année, a été enterré civilement à Grand-Fayt, en présence d'une très nombreuse assistance.

Le défunt faisait, depuis très longtemps, partie de la société de la Libre-Pensée du Nouvion; cette société a fourni le drap mortuaire et son délégué, M. Lancelle, a prononcé sur la tombe un discours qui a été écouté dans le plus grand silence par tous les assistants.

Fourmies. — La gendarmerie de Fourmies procède à une enquête pour retrouver un individu qui, dans la soirée du mardi, a tenté de dérober une somme en glace de la devanture du magasin de chaussures « La souliers d'or », rue de l'Industrie, à Fourmies, pour s'approvisionner à bon marché.

Le bruit que fit cet audacieux voleur révéla M. Dufresne, commissaire de police, qui, malgré la rapidité avec laquelle il le poursuivit, ne put par conséquent, s'emparer d'un bon résultat.

DUNKERQUE

GRAVE ACCIDENT A BORD

(Nouveaux détails)

L'infortuné journalier Parent, dont nous avons annoncé hier le prochain accident, survenu le soir même à bord du steamer danois « J. N. Madwig » était vendredi soir dans un état des plus alarmants.

On craignait à tout instant un dénouement fatal, il y a en fracture du crâne.

Tentative de meurtre

(Nouveaux détails)

Les blessures reçues hier par Sckamelle, n'offrent aucune gravité, ainsi que nous le faisions prévoir.

Malgré les recherches actives de la police son agresseur, Angelo Joseph, est jusqu'ici resté introuvable.

Dans sa fuite précipitée Angelo Joseph a négligé de prendre ses malles et vêtements qui sont restés à son domicile chez la veuve Gielet, rue du Collège.

Le bruit a couru que le meurtrier avait pris passage sur le bateau de Londres, sorti en mer dans la nuit de jeudi à vendredi ?

Maintenant, il est également possible qu'il ait pris le train pour Calais et de là, qu'il soit parti avec le malle.

Coups et menaces. — Hier soir, M. Denecker sortait d'un café des environs du port, lorsqu'il fut assailli par le nommé Antoine D..., qui lui allongea deux soufflets. M. Denecker allait se mettre sur le défensive, mais il s'aperçut que son agresseur portait un énorme couteau et il prit la fuite. Il fut poursuivi par D..., qui vociférait des menaces de mort.

Pour échapper à cette poursuite, M. Denecker dut se réfugier dans le bureau des officiers du port.

Chronique maritime. — Le sic mer « Rainmaur » est parti d'Oran le 3 Janvier pour Dunkerque avec orge attendu vers le 11 courant.

— Le steamer anglais « Clan-Ronald » est parti de Bombay le 20 décembre pour Dunkerque et le Havre ayant à bord 16 balles coton, 1 384 sacs graine de lin, 9,334 sacs graine de navette, 3,999 sacs sésame, 7,224 sacs aniz, 1,000 quintaux anglais cornes de cuffles, 100 dito gomme, 495 dito graine de cresson, 60 dito graine de coriandre.

— Le steamer anglais « Gulf-of-Martaba » est entré hier à Dunkerque venant de Melbourne avec de la laine pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies.

— Le steamer allemand « Hilwa » est entré hier à Dunkerque venant de Rig, avec lin et diverses marchandises.

— Le 3 mâts « Georges et Valentine » qui était ancré sur la rade de Dunkerque depuis le 17 décembre, par suite de vents contraires a repris la mer hier matin pour Wilmington.

— Le steamer français Général Dodds » est passé à Sagres le 3 janvier allant d'Oran à Dunkerque avec grains, attendu du 8 au 9 courant.

— Le steamer français « Emile » est parti de Tunis le 2 janvier pour le Havre et Dunkerque, attendu vers le 15 courant.

— Le steamer anglais « Hazel-Branch », est parti de Melbourne le 29 décembre pour Dunkerque avec des laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies (Attendue février).

— Le navire « Zion » est parti de Philadelphie le 28 décembre pour Dunkerque avec pétrole.

— Le steamer anglais « L. zie-English » a été affrété de Salins pour Dunkerque.

— Le steamer « Chen stop » a été affrété d'Alexandrie pour Dunkerque avec coton.

Gravelines. — Un vol de deux mille francs a été commis chez M. Jules Merlen, bouchère. On avait réussi dans une chambre, fracturé un meuble et enlevé l'importante somme.

On ne savait sur qui porter les soupçons quand l'auteur du vol s'est lui-même fait prendre. Voici comment :

Le nommé Félix Agnières se trouvant en cabaret se mit à dire qu'il avait beaucoup d'argent et, en même temps, il montrait de ses poches un billet de 1000 fr. et plusieurs pièces d'or.

Le cabaretier qui avait entendu parler du vol commis chez M. Merlen, prévenait que son client pouvait bien en être l'auteur et il appela le garde champêtre. Agnières interrogé finit par avouer il avait encore 1015 fr. sur lui.

Agnières est un ouvrier de M. Merlen, ce qui explique comment il avait pu commettre facilement le vol, connaissant très bien les lieux de la maison.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

France et Russie

A l'occasion du premier jour de l'an, le 3e bataillon de pionniers russes vient d'adresser un télégramme de sympathies au 3e régiment du génie à Arras.

Celui-ci a répondu par un télégramme porté au rapport d'hier matin et se terminant par les mots : « Vive la Russie ! Vive la France ! »

L'accident de Biache. — Edmond Voisin, le blessé de l'accident de Biache, dont nous avons annoncé hier le transport à l'hôpital d'Arras, a, sur sa demande, été transféré à son domicile à Neuvireuil.

Ses parents sont venus le chercher en voiture.

L'état du blessé est toujours grave. Le coup de tampon qui a fracturé plusieurs côtes a lui a en outre fait une énorme contusion au crâne.

Villers-les-Cagnicourt. — Avant-hier un incendie a détruit une remise et deux voitures fort bien qui s'y trouvaient.

Les pertes s'élèvent à 1.400 fr. et sont couvertes par une assurance.

La cause du sinistre est inconnue.

CALAIS

Echouement de la malle de Douvres

146 passagers en détresse

Hier vendredi, il faisait un temps affreux dans le détroit. Une violente tempête soufflait du Nord Ouest.

Un accident s'est produit au moment de l'arrivée de la malle faisant le service entre Douvres et Calais.

Le paquebot *Empereur* allait entrer en port lorsque un pilotage de mer précipite le navire sur la jetée Ouest. Dans la collision, de sérieuses avaries se produisirent.

Le paquebot avait à bord 146 passagers, dont 40 hommes de même nationalité.

Pourtant par le temps, le mieux double la [illegible] de l'Est et vint échouer en face de la batterie d'artillerie.

Elle se trouve en assez bonne position pour résister aux coups de mer qui peuvent l'assaillir.

Les passagers ont gardé leur sang-froid et ont attendu que la marée fût bien pour descendre à terre à pied sec, et pris vers 9 heures du soir.

Dès que le manœuvre temps sera un peu apaisé on s'occupera de renflouer la malle.

D'ores et déjà des télégrammes ont été envoyés dans tous les ports voisins demander un anglais afin de demander des remorqueurs qui, à marée haute, tenteront de remettre à flot le paquebot échoué.

Malgré cet accident, les navires des Malles continuent avec de légers retards.

Les départs de 4 heures et ceux de 5 h. 15. Aucun autre accident à signaler.

Viande malsaine. — M. Lejeu, vétérinaire municipal, continue avec activité l'inspection vinaoïque ; tous les postes visités ont été envoyés dans le fait saisir un morceau incriminé par M. Lescoq d'Andres.

SIMILIOR

LE SEUL produit pour nettoyer et rafraîchir les Dentelles, Rideaux, Tentures, Tapis, Tapisseries, Vêtements, Gants, Chapeaux, Plumes, Fleurs, Rubans, Velours, Peluches, Satins, Soies, Laines, Cretonnes, Toiles, Cuirs, Maroquins, Vernis, Bronzes, Métaux, Argenteries, Ustensiles de cuisine, Ivoires, Nacres, Marbres, Porcelaines, Faïences, Cristaux, Glaces, Miroirs, Vitraux, Vitrines, Boiseries, Meubles, Parquets, Linoleums, Tapis-de-pied, Tapis-de-table, Tapis-de-lit, Tapis-de-bain, Tapis-de-jardin, Tapis-de-billard, Tapis-de-jeux, Tapis-de-salon, Tapis-de-salle-à-manger, Tapis-de-chambre, Tapis-de-couloir, Tapis-de-escalier, Tapis-de-voiture, Tapis-de-bateau, Tapis-de-wagon